

# LA LETTRE MUNICIPALE



**Le C.C.A.S** vous informe que le repas de Noël des aînés aura lieu

**le mercredi 19 décembre 2012 à la salle « La Domitienne ».**

Le repas est ouvert à toutes les personnes de 67 ans et plus.

Les personnes de 75 ans et plus ont le choix entre le repas et le colis.

Pour faire connaître votre choix, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le retourner en mairie pour le 16 novembre 2012 au plus tard.

La distribution des colis s'effectuera le samedi 15 décembre 2012.



**Repas du C.C.A.S du mercredi 19 décembre 2012**



M .....

Participera au repas

Ne participera pas au repas

Nombre de personnes : .....

***Pour les personnes de 75 ans et plus***

Participera au repas

Choisit le colis

Nombre de personnes : .....

### **Les bruits de voisinage**

L'article R. 1334-31 du code de la santé publique dispose qu'*aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*

### **La benne à végétaux**

Rappel : La réservation de la benne s'effectue auprès de l'accueil de la Mairie au 04.66.35.03.07.

Le tarif de sa location est de 10 €.

### **Palmiers**

Ne relâchons pas la lutte !

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, on peut agir en curatif pour stopper les attaques de l'été prochain.

Le traitement s'effectue avec du PALMANEM

### **Inscription sur les listes électorales**

Pour pouvoir voter en 2013, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2012.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

Site internet : [www.codognan.fr](http://www.codognan.fr)